

VILLE DE LA LOUVIERE



# AVIS

7100 LA LOUVIERE

PU/06/0065

Un permis d'urbanisme a été délivré en séance du Collège Echevinal du 7/04/2006 par l'Administration Communale de La Louvière à :

pour effectuer les travaux suivants :

**Transformer ces immeubles en apart-hôtel (sans solliciter une numérotation supplémentaire)**

Sur un bien sis :

**La Louvière**

Cet avis doit être affiché sur le terrain à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, ou sur le bâtiment faisant l'objet dudit permis.

Pendant toute la durée de l'accomplissement des travaux, le permis et le dossier doivent se trouver en permanence à disposition de toute personne concernée

Pour le Secrétaire Communal,  
Le Chef de Division

J.P. VERMEULEN

L'Echevin de l'Aménagement du  
Territoire et de l'Urbanisme,

J.C.I. WARGNIE

